

Rapport du Président

Séance Publique du
vendredi 26 juin 2009

Service instructeur
Service du recyclage et de l'Air

6^{ème} **Commission** –
N° CG-2009-3-6-1

Service consulté

**APPEL A PROJETS RELATIF AU DEVELOPPEMENT
DES COLLECTES SELECTIVES DES BIODECHETS :
DESIGNATION DU SYNDICAT MIXTE POUR LE SECTEUR 4**

Résumé : *Ce rapport rappelle la stratégie départementale sur le développement de la collecte des biodéchets mise en place en 2007 et désigne le Syndicat Mixte du Secteur 4 comme site pilote dans le cadre de l'appel à projets départemental relatif aux biodéchets.*

1. RAPPEL DU CONTEXTE GENERAL

Les biodéchets représentent la fraction organique des déchets ménagers et assimilés. Ils comprennent les déchets alimentaires (épluchures, restes de repas, ...), les déchets de jardin, les papiers et les cartons (cellulose). La collecte sélective des biodéchets permet d'obtenir un matériau valorisable par compostage ou méthanisation et d'obtenir du compost d'excellente qualité qui est utilisé comme amendement organique des terres agricoles.

Le Conseil Général a décidé, lors de sa séance du 23 mars 2007, une stratégie pour le développement des collectes sélectives des biodéchets : l'Assemblée départementale a adopté à cette occasion le principe d'un appel à projets pour des opérations innovantes des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) compétents.

Cet appel à projets a été présenté à toutes les structures intercommunales lors du Comité Syndical de l'Agence Départementale pour la Maîtrise des Déchets (ADMD) du 27 mars 2007. Lors de la Commission Permanente du 8 juin 2007, le cahier des charges correspondant ainsi que la convention type de mise à disposition des équipements ont été approuvés.

Lors de cette même séance, une première collectivité, la communauté de communes du Pays de ROUFFACH a, par ailleurs, été déclarée site pilote.

2. RAPPEL DU DISPOSITIF MIS EN PLACE

Le Département met à disposition des collectivités retenues comme site pilote, selon la collecte mise en place (apport volontaire ou porte à porte), des équipements de :

- précollecte : petites poubelles et sacs biodégradables ;
- collecte : bacs, housses biodégradables et abris à conteneur.

Le Département du Haut-Rhin augmente également son soutien à la communication des collectivités pilotes puisque le taux de subvention des actions de sensibilisation à la collecte des biodéchets passe à 80 %.

3. LE PROJET DU SYNDICAT MIXTE DU SECTEUR 4

Le Syndicat Mixte pour le Secteur 4 traite les ordures ménagères résiduelles de ses collectivités membres par compostage depuis 1985. Le projet de ce syndicat est de passer du compostage sur ordures ménagères résiduelles au compostage de la fraction fermentescible des déchets afin d'obtenir un compost d'excellente qualité pouvant prétendre à la nouvelle normalisation voire de passer du stade de déchets au stade "produit". Pour que cette évolution positive se fasse, il vous est proposé de soutenir l'ensemble des collectivités de ce secteur afin que le basculement vers du compostage de biodéchets soit total et permette ainsi d'adapter cet outil et de récupérer des déchets résiduels propres.

Une convention interviendra avec la collectivité et chacun des Etablissements Publics concernés, à savoir, les Communautés de Communes d'ALTKIRCH, de Cernay et Environs associée à la Communauté de Communes du Pays de Thann, de HIRSINGUE, de la Largue, de la Vallée de la Doller (BURNAUPT-LE-HAUT et BURNAUPT-LE-BAS), de la Vallée de Saint-Amarin, de la Vallée Noble, de la Porte d'Alsace, de la Région de GUEBWILLER, Ill et Gersbach, et la Commune de MERXHEIM.

Les crédits nécessaires pour ces deux opérations pilotes seront transférés sur les chapitres et natures respectifs lors de la décision modificative n°1.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de déclarer le syndicat mixte du secteur 4 ainsi que tous les EPCI membres de ce syndicat sites pilotes pour la collecte sélective des biodéchets.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', written over a horizontal line.

Charles BUTTNER